



CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'AVEYRON
Immeuble Le Sériat – 10 rue Faubourg Lo Barry – Saint-Cyric Etoile - 12000 RODEZ
Tél : 05 65 73 61 60 Courriel : cdg.aveyron@cdg-12.fr

ARRETE
PORTANT INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE
POUR L'ACCES AU CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS DE MAITRISE
PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE
ANNEE 2023

Le Président du Centre de Gestion de la F.P.T. de l'Aveyron,

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu le code général de la fonction publique, et notamment l'article L.523-5 ;
- Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, et notamment l'article 30,
- Vu le décret n°88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux, et notamment ses articles 5 et 6,
- Vu le décret n°2008-512 du 29 mai 2008 relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires,
- Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,
- Vu le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,
- Vu l'arrêté du 19 juillet 2021 pris par le Président du Centre de Gestion portant établissement des lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne à compter du 19 juillet 2021 ;
- Considérant que 25 agents remplissent les conditions et peuvent être inscrits sur la liste d'aptitude dressée à compter du 7 juillet 2023,

ARRETE

Article 1^{er} : La liste d'aptitude pour l'accès au grade d'**agent de maîtrise** établie par voie de promotion interne à compter du **7 juillet 2023** est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Tout agent inscrit sur liste d'aptitude et non nommé au terme d'un délai de 2 ans peut toutefois faire l'objet d'une réinscription sur cette liste à 2 reprises sous réserve de faire connaître, un mois avant le terme, son intention d'être maintenu sur ladite liste l'année suivante.

Article 3 : A compter du 7 juillet 2023, et pour une durée de 1 an (soit jusqu'au 6 juillet 2024), est réinscrite sur liste d'aptitude pour l'accès au grade d'**agent de maîtrise** par voie de promotion interne :

- **Madame Solange ALAUZET, Mairie de Rodelle, 3^{ème} année,**

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Mme la Préfète de l'Aveyron, et, pour publication, aux collectivités territoriales du département.

Fait à Rodez, le 7 juillet 2023

Le Président,

Jean-Pierre LADRECH

Le Président, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Bayen, BP 1707, 31068 TOULOUSE Cedex 7, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telrecours.civ.fr. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.

Reçu le 10/07/2023

LISTE D'APTITUDE dressée au titre de la promotion interne pour l'accès au cadre d'emplois des
AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX
A compter du 7 juillet 2023

NOM - PRENOM	COLLECTIVITE	DATE 1ERE INSCRIPTION
ALINAT Claude	Mairie de Montlaur	07/07/2023
BAILLE Jérôme	Mairie de Villefranche de Rouergue	07/07/2023
BELET Philippe	Mairie de Le Truel	07/07/2023
BOUSQUET Dominique	Com.com.Monts Rance et Rougier	07/07/2023
BOUTEILLE Laurent	Mairie d'Onet-le-Château	07/07/2023
BRUNASSO Didier	Com.com.Monts Rance et Rougier	07/07/2023
CAZABONNE David	Com.com.Monts Rance et Rougier	07/07/2023
CRESPO Christophe	Decazeville communauté	07/07/2023
FLOTTE Alexandre	Mairie de Rodez	07/07/2023
FREYNE Dominique	Decazeville communauté	07/07/2023
GARDES Béatrice	Mairie de Pierrefiche d'Olt	07/07/2023
GASC Hervé	Mairie de Bozouls	07/07/2023
GEVAUDAN Jérôme	Mairie de Rodez	07/07/2023
IEFFA François	Mairie de Bozouls	07/07/2023
LAUMOND Christophe	Mairie de Rodez	07/07/2023
LAUT Alexandre	Mairie de Capdenac Gare	07/07/2023
MERCOIROL Samuel	Rodez Agglo	07/07/2023
OULES Jérôme	Mairie de Villefranche de Rouergue	07/07/2023
PAULHE Hervé	Rodez Agglo	07/07/2023
PIQUE Jérôme	Decazeville communauté	07/07/2023
RICARD Sylvain*	Mairie de Séverac d'Aveyron	07/07/2023
ROUMIEUX Denis	Decazeville communauté	07/07/2023
ROUQUETTE Mickaël	Com.com.Monts Rance et Rougier	07/07/2023
TEULIER Stéphane	Mairie de Villefranche de Rouergue	07/07/2023
TEYSSIER Julien	Mairie de Réquista	07/07/2023

*Lauréat de l'examen professionnel

Fait à Rodez le 7 juillet 2023
Le Président

Jean-Pierre LADRECH